

Formulaire de rétractation provisoire en attendant la publication du décret prévu à l'article L121-17 du Code de la consommation

RETRACTATION DE LA COMMANDE

Conformément aux articles L121-21 et suivants du Code de la consommation issu de la Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5 du Code de la consommation.

Comme indiqué dans les conditions générales du site xxxx pour exercer votre droit de rétraction veuillez :

- Compléter et signer le formulaire de rétractation ci-dessous
- L'envoyer à Toutabo by Cafeyn – 26 Rue Laffitte – 75009 PARIS **au plus tard dans les 14 jours suivants la réception de votre premier magazine**
- Renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard dans les 14 Jours suivant la communication de votre décision de vous rétracter, le ou les magazine(s) reçu(s), conformément à l'article L121-21-3 du Code de la consommation.

.....<.....>..... FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de : **Toutabo by Cafeyn – 26 Rue Laffitte – 75009 PARIS.**

Téléphone du service client : 01 40 10 43 27

Je soussigné(e), déclare par la présente exercer mon droit de rétractation du contrat portant sur le ou les abonnement(s) suivants(s) :

Date de la commande :/...../..... Date de réception de la commande :/...../.....

N° de la commande (facultatif) :

Nom du client :

Adresse du client :

.....
Code Postal : Ville :

Date : le/...../.....

Signature du client :